

CAHIER DES CHARGES DU RASSEMBLEMENT LES GRANDS TOURNOIS D'AIGUES-MORTES

PRÉAMBULE

Les associations, artisans et commerçants présents au rassemblement d'Aigues-Mortes devront être totalement autonomes sur leurs camps et échoppes (gestion de leurs repas et du couchage) et devront pourvoir à leurs besoins en bois.

Tout participant individuel devra déposer une demande d'accueil auprès de Terre d'Asile (dans la limite des places disponibles) et se conformer au règlement de cette association.

Le but est de se rapprocher d'une «archéologie expérimentale».

Il est demandé à tous les participants de respecter leurs périodes au niveau vestimentaire, mais aussi dans la tenue de leurs campements, échoppes, activités et animations. Que le rassemblement soit ouvert ou non au public.

TENUE ET ANIMATION DES CAMPEMENTS

ATTENTION : Le campement de chaque association fait partie d'un ensemble qui doit rester cohérent avec la période historique représentée.

- Les associations devront confectionner leurs propres repas, tout en respectant l'historicité des ingrédients consommés à l'époque définie (exit les petits déjeuners avant l'ouverture au public).
- Les campements ne devront montrer aucun anachronisme d'un regard extérieur.
Devront être bannis du visuel :
 - Toute bouteille ou contenant moderne de type : bouteilles en plastique ou même en verre (selon époque), cubitainers de vin ou autres canettes aussi bien en verre qu'en aluminium.
 - Tout ustensile de cuisine moderne (poêles Téfal, casseroles modernes et autres bouilloires).**Seront bannis :**
 - Tentes Quechua ou autres.
- Les emplacements seront uniquement attribués par l'organisateur.
- Les feux hors sol seront autorisés dans des bacs à feu propre, pour raison de sécurité et de respect de l'environnement. *Un container sera mis à disposition des intervenants, pour évacuer les cendres, même encore tièdes, le dimanche soir avant le départ, afin de laisser le lieu propre par respect pour le maître des lieux. Tout manquement à cette règle élémentaire se verra sanctionné.*
- Les tentes qui ne seront pas habillées ou décorées intérieurement devront rester fermées aux yeux du public.
- Le campement de chaque association devra être un minimum animé (saynètes, explications historiques, cuisine, etc...) et non pas vide en journée pour ne servir que de dortoir. D'où l'appellation de vie de camp.
- Éviter de fumer sur le périmètre du rassemblement (faire cent mètres n'est pas la mer à boire).
- Pour les portables, préférez un endroit discret comme l'intérieur d'une tente.

EN REVANCHE, L'ORGANISATION METTRA À DISPOSITION DES PARTICIPANTS - SUR PLACE - DES SANITAIRES (DOUCHES ET TOILETTES).

TENUES VESTIMENTAIRES MINIMUM OBLIGATOIRES

ATTENTION : Les tenues vestimentaires civiles et militaires devront respecter l'époque représentée (pas de multi-époque pour le même personnage). Tout contrevenant risquerait de se voir refouler une fois arrivé sur le lieu du rassemblement.

PÉRIODE HAUT MOYEN ÂGE – du V^{ème} au X^{ème} siècle

HOMMES CIVILS

- Tunique de laine (Elle arrive à la hanche ou au genou, selon l'époque et la géographie - varègue, danois, rus, norge, ... -).
- Tunique de lin (Le plus souvent près du corps. Elle se porte par-dessus la tunique de laine. Les manches sont de la même longueur ou descendent à la moitié de l'avant-bras. Tout comme la tunique de laine, elle arrive à jusqu'à la hanche ou au genou, selon l'époque et la géographie.)
- Braies (Elles peuvent être près du corps ou bouffantes selon la géographie. Elles sont attachées aux mollets par des bandes molletières de laine ou par des galons).
- Coiffure (Chapeau de type triangle, birka, chapka... selon la géographie).
- **FACULTATIF** : Kaftan (Manteau de laine, se portant jusqu'aux hanches ou aux genoux).
- Cape (En laine fermant par une épingle ou fibule, sans capuche - grand rectangle de laine -).
- Chaussures médiévales (Les modèles portés devront faire l'objet d'une recherche afin de s'accorder avec la tenue vestimentaire de l'époque représentée).

FEMMES CIVILES

- Chainse (Le plus souvent de lin ou de laine).
- Robe (Longue en laine, pouvant être plissée. Elle est sans manche ou à manches longues. Elle peut être retenue sur les épaules par des fibules).
- Tablier à bretelles ou non (Il se porte sur la robe. Il est fait d'une seule ou de deux pièces selon la géographie et le rang social).
- Coiffure (Chapeau de type triangle, birka, chapka, simple foulard décoré selon la géographie ou tête découverte).
- **FACULTATIF** : Kaftan (Manteau de laine, se portant jusqu'au genou ou à la cheville).
- Cape (En laine fermant par une épingle ou fibule, sans capuche - grand rectangle de laine -).
- Chaussures médiévales (Les modèles portés devront faire l'objet d'une recherche afin de s'accorder avec la tenue vestimentaire de l'époque représentée).

COMBATTANTS

- Protections (se conformer aux règlements de combats Haut Moyen Âge de la Fédération Française Médiévale & Renaissance, dans le respect de la période représentée).

PÉRIODE MOYEN ÂGE – du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle

HOMMES CIVILS

- Chemise (communément appelée chainse) (Le plus souvent en lin ou coton pour les nobles du Sud, cependant la laine ou la soie peuvent être utilisées, mais sans teinture. Elle arrive à mi-cuisse jusqu'au bas des mollets - selon le statut, le métier et/ou la longueur des vêtements de dessus -).
- Braies (De mêmes tissus et couleur que la chemise. Elles peuvent aller du dessous du genou jusqu'aux chevilles).
- Chausse (Généralement en laine, peuvent être doublées en lin ou coton pour les nobles du Sud - en soie pour les hauts statuts -, de diverses couleurs - plus vives ou saturées réservées aux hauts statuts -. Elles montent jusqu'en haut des cuisses et sont fixées au braiel - sorte de ceinture qui retient les braies -).
- Tunique/Cotte/Robe (En laine, coton pour les nobles du Sud ou soie. De couleurs variées - plus vives réservées ou saturées aux hauts statuts -, elle vient directement au-dessus de la chemise et devra complètement la cacher).

- **FACULTATIF** : Bliaud/Cotte à manche dépassée/Surcot (*En laine, coton pour les nobles du Sud ou soie. De couleurs variées - plus vives ou saturées réservées aux hauts statuts -. Il ou elle se porte par-dessus la tunique/cotte/robe. Il ou elle pourra être court ou long, avec ou sans manche. Il ou elle sert à se couvrir ou éventuellement à affirmer sa position sociale*).
- **FACULTATIF** : Manteau, pèlerine à capuchon ou garde-corps (*En laine, de couleurs variées*).
- Coiffure (*Bonnet de feutre, chapeau de taille et de forme diverses, cale, chaperon en laine ou en coton ou tête nue selon la période, l'âge et/ou le rang social*).
- Chaussures médiévales (*Les modèles portés devront faire l'objet d'une recherche afin de s'accorder avec la tenue vestimentaire de l'époque représentée*).

FEMMES CIVILES

- Chemise (communément appelée chainse) (*Le plus souvent en lin ou coton pour les nobles du Sud, cependant la laine ou la soie peuvent être utilisées, mais sans teinture*).
- Chausse (*Généralement en laine, peuvent être doublées en lin ou coton pour les nobles du Sud - en soie pour les hauts statuts -, de diverses couleurs. Elles sont retenues au-dessus du genou par des liens de laines tressés*).
- **FACULTATIF** : Pelisson (*En fourrure. Long gilet sans manche porté entre la chemise et la cotte*).
- Tunique/Cotte/Robe (*En laine, coton pour les nobles du Sud ou soie. Elle vient directement au-dessus de la chemise et devra complètement la cacher*).
- **FACULTATIF** : Bliaud/Cotte à manche dépassée/Surcot (*En laine, coton pour les nobles du Sud ou soie. De couleurs variées - plus vives ou saturées réservées aux hauts statuts -. Il ou elle se porte par-dessus la tunique/cotte/robe. Il ou elle est très long. Le surcot se porte sans manche, avec des demi-manches ou des manches longues ajustées. Il ou elle sert à se couvrir ou éventuellement à affirmer sa position sociale*).
- **FACULTATIF** : Manteau (*En demi-cercle au XIIème*), puis Grand Mantel (*dès le XIIIème*) ou garde-corps (*Tous en laine, de couleurs variées*).
- Coiffure (*Les cheveux longs peuvent ne pas être couverts, mais sont rarement libres : simple couronne de fleurs, simple voile, guimpe, touret, morceau de tissus enroulé autour de la tête un peu comme un turban, chaperon en laine ou en coton*).
- Chaussures médiévales (*les modèles portés devront faire l'objet d'une recherche afin de s'accorder avec la tenue vestimentaire de l'époque représentée*).

HOMMES D'ARMES

- Protections (*se conformer aux règlements de combats de la Fédération Française Médiévale & Renaissance, dans le respect de la période représentée*).

PÉRIODE BAS MOYEN ÂGE – du XVI^{ème} siècle à la Renaissance

HOMMES CIVILS

-
-
-
-
- Chaussures médiévales (*les modèles portés devront faire l'objet d'une recherche afin de s'accorder avec la tenue vestimentaire de l'époque représentée*).

FEMMES CIVILES

-
-
-
-
- Chaussures médiévales (*les modèles portés devront faire l'objet d'une recherche afin de s'accorder avec la tenue vestimentaire de l'époque représentée*).

HOMMES D'ARMES

- Protections (se conformer aux règlements de combats de la Fédération Française Médiévale & Renaissance, dans le respect de la période représentée).

Seront bannis :

- Les tenues dites «MedFan» (robes, tour de tête cuir, etc... et autres oreilles en pointe).
- Les chaussures maquillées : rangers ou autres recouvertes de cuir coloré ou de peaux de bêtes.
- Les bottes et pantalons d'équitation, pour celles et ceux qui sont à cheval, ou pas (déjà vu).
- Les pantalons ou autres sarouels en lieu et place des braies et chausses pour certains.
- Les rivets, œillets et autres laçages en garcette moderne «style Léonardo Carbone», ainsi que tous les tissus dits modernes ou élastiqués.
- Les bijoux modernes (montres, bracelets, colliers, boucles d'oreilles trop voyantes) devront être retirés (hormis piercing de petites tailles).

ANIMATIONS

ATTENTION : Toutes les animations devront respecter une réalité historique. En cas de doute, l'animation présentée devra être sourcée.

Seront exclus :

- Les spectacles de feu.

TENUE ET ANIMATION DES ÉCHOPPES

ATTENTION : Les échoppes font partie d'un ensemble qui doit rester cohérent avec la période médiévale.

- Les artisans et commerçants devront pouvoir à leurs propres repas, en camouflant le plus possible tout objet dit moderne.
- Les échoppes, uniquement en bois et toile, ne devront montrer aucun anachronisme d'un regard extérieur.
Devront être bannis :
 - Barnum, structures métalliques ou en plastique, parasol ou autres.
 - Tentes Quechua ou autres.**Devront être bannis du visuel :**
 - Toute bouteille ou contenant moderne de type : bouteilles en plastique ou même en verre (selon époque), cubitainers de vin ou autres canettes aussi bien en verre qu'en aluminium.
 - Tout ustensile de cuisine moderne (poêles Téfal, casseroles modernes et autres bouilloires).
- Les critères de sélection des échoppes seront l'historicité des produits mis à la vente et la qualité du travail.
- Les emplacements seront uniquement attribués par l'organisateur.
- Les feux hors sol seront autorisés dans des bacs à feu propre, pour raison de sécurité et de respect de l'environnement. *Un container sera mis à disposition des intervenants, pour évacuer les cendres, même encore tièdes, le dimanche soir avant le départ, afin de laisser le lieu propre par respect pour le maître des lieux. Tout manquement à cette règle élémentaire se verra sanctionné.*
- Pour les artisans, les tentes qui ne seront pas habillées ou décorées intérieurement devront rester fermées aux yeux du public.
- Les échoppes devront être un minimum animées et non pas vides de leurs occupants en journée.

- Éviter de fumer sur le périmètre du rassemblement (faire cent mètres n'est pas la mer à boire).
- Pour les portables, préférez un endroit discret comme l'intérieur d'une tente.
- Il ne sera pas fourni d'accès à l'électricité, les commerçants - sur autorisation spéciale - devront pourvoir à leurs besoins, en camouflant à la vue tout groupe électrogène et/ou matériel servant à produire de l'électricité.

EN REVANCHE, L'ORGANISATION METTRA À DISPOSITION DES PARTICIPANTS - SUR PLACE - DES SANITAIRES (DOUCHES ET TOILETTES).

TENUES VESTIMENTAIRES MINIMUM OBLIGATOIRES

ATTENTION : Les tenues vestimentaires des commerçants et artisans devront respecter une réalité historique selon les critères d'habillement des marchands et artisans de l'époque. Tout contrevenant risquerait de se voir refouler une fois arrivé sur le lieu du rassemblement.

Seront bannis :

- Les tenues dites «MedFan» (robes, tour de tête cuir, etc... et autres oreilles en pointe).
- Les chaussures maquillées : rangers ou autres recouvertes de cuir coloré ou de peaux de bêtes.
- Les bottes et pantalons d'équitation, pour celles et ceux qui sont à cheval, ou pas (déjà vu).
- Les pantalons ou autres sarouels en lieu et place des braies et chausses pour certains.
- Les rivets, œillets et autres laçages en garcette moderne «style Leonardo Carbone», ainsi que tous les tissus dits modernes ou élastiqués.
- Les bijoux modernes (montres, bracelets, colliers, boucles d'oreilles trop voyantes) devront être retirés (hormis piercing de petites tailles).

**TOUT PARTICIPANT NE RESPECTANT PAS CE
CAHIER DES CHARGES SE VERRA DANS
L'OBLIGATION DE QUITTER LE LIEU DU
RASSEMBLEMENT**

Fédération Française
MÉDIÉVALE & RENAISSANCE

2 rue de la République - 30220 AIGUES-MORTES - Tél. : 06 18 95 15 62

M@il : medievale-renaissance@ federation-francaise-medievale-et-renaissance.fr - Site : www.federation-francaise-medievale-et-renaissance.fr

Association Loi 1901 W302008501 – Marque déposée : INPI 4048354 – APE 9499Z – SIRET 533 949 129 00019